

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Séance du lundi 02 mars 2026

Nbre de membres
en exercice : 11
Présents : 9
Représentés : 0
Votants : 9

Le deux mars deux mille vingt-six à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Malroy, dûment convoqué le 16 février 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Hervé GAUDÉ, Maire.

PRESENTS : MMES & MM. Hervé GAUDÉ, Jean-Denis MARTIN, Anne SCHMITT, Henri POINSIGNON, Aloyse CAISSUTTI, Jenny FABBRI, Serge GODARD, Baptiste REMY, Nadine WEBER

Excusés :

Absents : Cédric BONFIGLIO, Patrick CARMIER

Conseillers ayant donné pouvoir :

Secrétaire de Séance : Jean-Denis MARTIN

DE_2026_009 : Communauté de Communes Rives de Moselle - Itinéraires de promenades et de randonnées

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, 7 voix pour et 2 voix contre, vu l'article L.361-1 du Code de l'Environnement,

1. Donne un avis favorable à l'ensemble du plan présenté sur les documents cartographiques ci-joints.
2. Autorise la pose de jalonnements permanents du cheminement à l'aide du balisage et de la signalétique homologués.
3. S'engage à veiller au maintien des équipements de signalisation de l'itinéraire.
4. Demande au Conseil Départemental d'inscrire au Plan Départemental des itinéraires de Promenade et de Randonnée, les chemins ruraux et sentiers communaux listés ci-dessous et répertoriés sur les cartes et les tableaux ci-joint).
5. S'engager à préserver l'accessibilité des chemins ruraux et sentiers communaux inscrits au plan et à ne pas aliéner leur emprise.
6. S'engage à interdire la coupure des chemins par des clôtures.

N° de tronçon	Statut juridique	Nom de la voie	N° de la voie (si existant)	Section	Parcelle(s)
Boucle ou liaison					
Boucle Malroy – Chieulles – Charly Oradour					

2	Parcelle communale			H	194
3	Chemin rural	du Poirier-Marion		H ; I	
5	Rue	du Lavoir		2	
6	Rue	de l'Eglise		2	
7	Rue	Principale		2 ; 3	
8	Chemin	de la Croisette		3 ; 4	
10	Sentier communal	du Moulin de Mont		5	
Liaison vers Olgy					
11	Rue	Principale		2 ; 1	
12	Chemin	de la Moselle		1	

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

Pour copie certifiée conforme au registre

A Malroy, le 02 mars 2026

Le Secrétaire de Séance,
Jean-Denis MARTIN



Le Maire,
Hervé GAUDÉ




Date de transmission de l'acte: 04/03/2026
Date de reception de l'AR: 04/03/2026

057-215704388-DE_2026_009-DE
A G E D I